

Colloque par la *REGULATORY LAW REVIEW (RLR)*, en partenariat avec les éditions *LEXTENSO*

Le rôle des Cours suprêmes en matière économique

sous la responsabilité scientifique de **Marie-Anne FRISON-ROCHE**, directeur de la *REGULATORY LAW REVIEW (R.L.R.)*

Lundi 25 janvier 2010 : Hémicycle du Palais d'Iéna
Siège du Conseil Economique, Social et Environnemental,

L'introduction en France d'une question prioritaire de constitutionnalité, se développant *a posteriori* de l'entrée d'une loi dans l'ordre juridique, et tandis que les Cours suprêmes de très nombreux pays forment de plus en plus nettement l'ossature politique de ceux-ci, renouvelle la question de l'articulation et de l'équilibre entre les pouvoirs des différentes institutions, juridictionnelles, politiques ou sociales. Si la société civile peut alors plus directement mettre en discussion l'essentiel de la société, dont l'organisation économique fait partie intégrante, les équilibres politiques des Nations peuvent en être modifiés et l'économie devenir un objet plus direct de débats civils. La France a peu d'expérience en la matière et les expériences étrangères nous aident à mieux nous regarder nous-mêmes. A partir de cela et en tenant compte des thématiques juridiques, économiques, politiques et sociales, on peut tenter de mesurer si la matière économique se prêtera désormais à l'office d'une Cour suprême qui pourrait se dessiner plus nettement dans notre pays.

8H00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS (Les mesures de sécurité ralentissent l'accès à l'Hémicycle et nécessitent cette présence précoce de l'auditoire)

9H00 OUVERTURE GENERALE DES TRAVAUX

Jacques DERMAGNE, Président du Conseil Economique, Social et Environnemental

9H10 PROBLEMATIQUE D'ENSEMBLE

Guy CANIVET, ancien Premier Président de la Cour de cassation, membre du Conseil constitutionnel

9H30 MATINEE, sous la présidence d'Eric Le Boucher, rédacteur en chef *LES ENJEUX – LES ECHOS*

Le déploiement et les spécificités des Cours suprêmes dans les divers systèmes juridiques en matière économique : retours d'expérience

9H30 L'EXPERIENCE NORD-AMERICAINE

Stephen BREYER, membre de la Cour suprême des Etats-Unis

10H00 LE POINT DE VUE D'UNE ENTREPRISE EUROPEENNE DANS UN CONTEXTE DE CONCURRENCE MONDIALE

Jean-Bernard LEVY, président de VIVENDI

10H30 L'EXPERIENCE BRESILIENNE

Eros Roberto GRAU, membre du Tribunal fédéral suprême du Brésil

11H00 L'EXPERIENCE ALLEMANDE

Joachim BORNKAMM, membre de la Cour suprême fédérale allemande

11H30 L'INFLUENCE DE LA JURISPRUDENCE CONSTITUTIONNELLE SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES EN COLOMBIE

Juan Carlos HENAO, membre de la Cour constitutionnelle de Colombie

12H00 *L'HYPOTHESE D'UNE COUR SUPREME EMERGENTE, LE CAS LIBANAIS*

Ibrahim NAJJAR, Ministre de la justice du Liban et **Gilles KEPEL**, professeur de sciences politiques à Sciences-Po (Paris)

ARRET DES TRAVAUX 12H40 – 14H00

14H00 APRES-MIDI sous la présidence d'**Alain-Gérard SLAMA**, professeur de sciences politiques à Sciences-Po (Paris) et membre du Conseil Economique, Social et Environnemental

Les thématiques fondatrices du rôle d'une Cour suprême en matière économique

14H15 *L'OBJET DU CONTROLE DES COURS SUPREMES : LA MATIERE ECONOMIQUE, OBJET PARTICULIER DU CONTROLE ?*

Gérard FARJAT, professeur émérite à l'Université de Nice

14H35 *LA SCIENCE ECONOMIQUE PEUT-ELLE INTERFERER DANS L'USAGE QUE LA COUR SUPREME FAIT DE SES POUVOIRS ?*

Etienne WASMER, professeur d'économie à Sciences-po (Paris) et **Marc LEVIS**, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation

15H15 *QUI A ACCES A LA COUR SUPREME ?*

Elisabeth ZOLLER, professeur de droit constitutionnel à l'Université Paris II

15H35 *LES OUTILS JURIDIQUES PAR LEQUEL S'OPERE LE CONTROLE*

Bertrand MATHIEU, professeur de droit constitutionnel à l'Université Paris I

15H55 *LE CONSEIL D'ETAT ET LA REGULATION ECONOMIQUE*

Jean-Marc SAUVE, Vice-président du Conseil d'Etat

16H15 *LES EFFETS DU CONTROLE SUR LES EQUILIBRES INSTITUTIONNELS*

René SEVE, directeur général du Centre d'analyse stratégique

16H55 *SYNTHESE DES TRAVAUX*

Marie-Anne FRISON-ROCHE, professeur des Universités, Directeur de la *REGULATORY LAW REVIEW (R.L.R.)*

17H15 Fin de la manifestation.

Les inscriptions sont obligatoires, une pièce d'identité sera demandée à l'accueil. L'accès à la manifestation est gratuite. Les travaux de celle-ci seront publiés dans la collection Droit et Economie de L.G.D.J (LEXTENSO éditions).

Pour inscriptions : event@regulatorylawreview.com

Pour plus d'information : www.mafr.fr , www.regulatorylawreview.com. Et www.lextenso.com